

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 51, 1 19, 2 49, 4 58, 5 28, 8 13, 10 22, 11 35, s.

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Date (DU 8 NOVEMBRE, DU 10 NOVEMBRE) and Values (3 0/0, 4 1/2, Emprunt 1872, Emprunt 1871).

ROUBAIX, 10 NOVEMBRE 1873

BULLETIN DU JOUR

La crise s'accroît. D'un côté, nous voyons la commission de prorogation présidée par M. de Rémusat, le nom hostile le plus significatif, et cette commission s'ajourne immédiatement à deux jours, pour première manifestation contre la politique conservatrice du maréchal, du cabinet et de la Majorité de l'Assemblée.

L'Événement assure que les députés du groupe Casimir Périer, MM. Cézanne, Caillaux, Delacour, sont en conférence permanente avec les députés du centre droit. Dans sa prochaine séance, dit encore l'Événement, la commission des quinze demandera à entendre le maréchal de Mac-Mahon.

La gauche manœuvre pour faire durer la crise le plus longtemps possible. D'ailleurs les vœux des journaux du parti sont bons à recueillir. Dès avant-hier l'Événement annonçait que le dépôt du rapport n'aurait pas lieu avant quinze jours, le Siècle parlait de « plusieurs semaines », et l'Opinion nationale insinua qu'il pourrait bien y avoir un ajournement indéfini.

On voudrait aussi amener le maréchal de Mac-Mahon à donner sa démission. Ces calculs seront déjoués. Il n'est pas possible qu'on laisse indéfiniment le pays dans l'état de crise que nous traversons.

Le Mémorial diplomatique annonce, d'après des lettres de Berlin, que l'empereur Guillaume, bien qu'en convalescence, ne pourra se livrer de longtemps aux affaires publiques.

Les médecins conseillent à l'empereur de passer l'hiver dans une ville du Midi, à Gènes, par exemple. Mais l'empereur se montre peu disposé jusqu'ici à s'absenter de ses États.

On lit dans l'Union :

Nous apprenons avec bonheur que de tous côtés circulent des pétitions et des adresses demandant la Restauration immédiate de la Monarchie.

Paris a donné le signal. Les lettres que nous recevons nous permettent de dire que la population parisienne affirme énergiquement ses sentiments monarchiques en présence de la panique parlementaire.

En province, le mouvement monarchique s'accroît également. A Marseille et dans tous les départements du Midi on signe avec ardeur de nombreuses pétitions pour le rétablissement de la Monarchie.

Une dépêche de Marseille nous dit ce matin : « Mouvement considérable pour pétition monarchique. Province compte sur énergie de Paris. »

Une autre nous disait hier : « Comités des départements du Midi remercient l'Union. Monarchie ou dissolution. »

Une dépêche de Nantes nous arrive à l'instant, et signale en ces termes un mouvement semblable :

« Un grand nombre de notables habitants de Nantes adressent aujourd'hui à la députation de la Loire-Inférieure une lettre, la pressant de demander la Restauration immédiate. »

Nous invitons nos amis à seconder ces manifestations de l'opinion publique, salutaires et consolantes protestations contre les défaillances de l'Assemblée.

Rien n'est perdu, et tout peut encore être aisément réparé, si le pays sait parler assez haut pour rappeler à ses députés qu'ils ont des juges.

LETTRE DE VERSAILLES

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Versailles, le 9 novembre.

Il m'a paru bon, quoiqu'il soit dimanche, de vous envoyer quelques détails complémentaires sur la journée d'hier.

Le jeu de la gauche devient évident et s'est assez caractérisé dans la 1<sup>re</sup> réunion de la commission pour que je puisse en parler sans m'aventurer beaucoup, sans trop risquer de commettre une erreur.

Donc, comme je vous l'ai dit dans ma lettre d'hier soir, les trois bureaux qui avaient encore leurs commissaires à élire, ont choisi M. de Rémusat, M. Léon Say et M. Laboulaye. A quatre heures, la commission s'est réunie, et en très peu de temps elle a eu pris pour président M. de Rémusat et pour secrétaire M. Bethmont. M. de Rémusat a tout aussitôt proposé de s'ajourner à la semaine prochaine. Mais l'usage étant, en général, de faire dès la 1<sup>re</sup> séance ce qu'on appelle le tour de parole — c'est-à-dire de recueillir de chacun des commissaires les impressions, les raisons qui ont déterminé les bureaux — on n'a pas insisté, et le tour de parole a été fait.

Alors un membre de la gauche, mais assez bien disposé, à ce qu'on assure, pour le projet de prorogation, M. Wolowski, a demandé que la commission, sans perdre de temps, se réunît demain. La minorité, c'est-à-dire les sept commissaires de la majorité, ont appuyé cette demande; mais M. de Rémusat a déclaré qu'il devait déjeuner je ne sais où, M. Léon Say qu'il devait dîner ailleurs, M. Laboulaye qu'il allait à la campagne, et M. le Royer qu'il avait besoin de temps pour étudier le dossier; enfin les huit commissaires de gauche, sauf M. Wolowski, étaient tous plus ou moins engagés quelque part.

M. de Rémusat a ajouté que, du reste, il n'était pas besoin de se presser, que l'œuvre de la commission était une œuvre de longue haleine, qui exigerait de nombreuses réunions et se prolongerait pendant longtemps peut-être.

Les commissaires de la droite n'avaient point à engager de débat là-dessus; ils ont laissé dire M. de Rémusat, se contentant de proposer une séance lundi matin, afin de pouvoir siéger encore pendant la journée. Peine perdue! les huit avaient tous encore quelque chose à faire à cette heure-là. Ils ont décidé qu'il ne se réuniraient que lundi après-midi.

Vous le voyez, le plan est bien clair : traîner le plus possible les choses en longueur. Ceux qui pensent aller plus vite, mettent un minimum de quinze jours; les autres ne précisent pas. Il n'y a pas, il est vrai, d'article du règlement qui puisse forcer une commission à opérer plus ou moins vite. Mais précisément parce que le règlement est muet sur ce point, l'Assemblée le peut régler selon que le voudra la majorité. Or, si le hasard, je le répète, a seul fait le succès de la gauche dans les bureaux, de telle sorte même que si le duc d'Aumale et le général de Chabaud-Latour n'avaient pas été retenus à Trianon et avaient pu assister à leurs bureaux, la gauche aurait perdu un ou deux commissaires, la majorité n'est pas du tout déplacée. Elle est, même après les votes d'aujourd'hui, d'environ 30 voix sur le total des membres qui ont voté dans les bureaux.

Mais il y a autre chose encore qui indique bien les intentions de la coalition dirigée par M. Thiers avec MM. Gambetta et Rouher pour lieutenant. Le ministre ayant fait savoir qu'il n'avait accepté pour jeudi les interpellations de M. Léon Say que dans la prévision du vote déjà acquis sur la prorogation, M. Léon Say a répondu qu'il était disposé à une remise.

Cela prouve évidemment que les coalisés ne visent plus seulement le ministère, mais qu'ils visent maintenant le maréchal. Ainsi tombent les bruits de modifications ministérielles qu'eux-mêmes faisaient répandre. Là-dessus, d'ailleurs, n'ayez aucune crainte. Mes renseignements sont précis :

Le maréchal a formellement déclaré qu'il ne se séparerait pas de son ministère avant la prorogation; que, jusque-là, il se considérait comme absolument lié à lui, qu'après seulement, suivant les votes que l'Assemblée pourrait émettre, il pourrait, lui, songer à des changements ou à des modifications, qu'en tous cas, jusque-là, il n'entendait être ni discuté ni traîné en longueur.

C'est bien là ce qui fait la crainte d'un assez grand nombre de fidèles du centre gauche. Ils comprennent très-bien qu'ils ne peuvent pas compter sur le retrait du maréchal. Ils n'en acceptent jamais la responsabilité devant le pays. Et si, la commission n'ayant rien décidé lundi, l'Assemblée est mise en demeure mardi, par un acte du maréchal, de se prononcer dans le plus bref délai, dans les vingt-quatre heures par exemple, ils voteront tout ce que demandera la majorité.

D'après tous les renseignements que j'ai recueillis ce soir, mon sentiment est que la situation est peut-être meilleure pour la majorité, qu'elle l'est été si la commission avait été bien composée.

On agit — j'en ai maintenant la confiance — avec promptitude et décision. Et vous verrez la pauvre figure que fera la commission appuyée même par M. Thiers.

La conduite de ces messieurs les huit, ce soir, en refusant avec une attitude et dans des termes presque blessants pour leurs collègues, de se réunir demain, a soulevé l'indignation de M. Buffet qui n'a pas hésité devant plusieurs députés à qualifier cette conduite de coupable. — Ne nous en effrayons pas, cela nous donne, après tout, les meilleurs espoirs.

Un certain nombre de députés a fait remarquer hier, à M. le président de l'Assemblée nationale, que la situation de M. de Rémusat comme président d'une commission parlementaire était tout à fait anormale, en ce sens que l'élection de ce député n'était point encore validée par la Chambre, et que les règlements législatifs s'opposent à cette transgression.

Le maréchal de Mac-Mahon à qui on a présenté hier soir un travail sur certains journaux de Paris qui s'occupent du procès de Trianon à un point de vue tout nouveau, s'est montré indigné de la mauvaise foi avec laquelle on cherche à atteindre sa réputation militaire dans un but aujourd'hui facile à comprendre.

L'attitude de certains journaux de province vient d'éveiller l'attention du gouvernement sur les inspirations de ces journaux. Nous n'hésitons pas à croire que des mesures générales seront prises d'ici peu pour calmer l'effervescence d'une politique qui effraye le pays.

On nous assure que depuis quelques jours on a remarqué les assiduités nocturnes de M. Ernest Picard dans le salon de l'un des princes de la famille d'Orléans sur la tête duquel reposent de grandes espérances.

Au dire de l'Opinion Nationale, M. Magne, dans un entretien qu'il a eu hier soir avec le président de la république, aurait exposé que le parti bonapartiste ne nourrissait aucun sentiment d'aigreur à l'égard de la personne de ce dernier; qu'il avait, au contraire, une grande confiance en lui, et qu'il était prêt à soutenir une proposition de prorogation pour trois années; qu'il est vrai que les bonapartistes ne pouvaient faire plus, mais que dans cette limite, le président de la république pourrait compter sur leur dévouement. L'Opinion ajoute que le maréchal serait demeuré inflexible.

On parlait beaucoup hier, à Versailles, d'une entrevue assez longue qui aurait eu lieu la veille au soir, entre le maréchal Mac-Mahon et le duc d'Aumale, au sujet, dit-on, des derniers incidents du procès de Trianon.

Le pourvoi du Prince Napoléon contre la décision du ministre de la guerre en date du 17 juin 1873, par laquelle ce dernier a déclaré que le nom du Prince ne devait pas être porté sur la liste de l'Etat-Major de l'armée, viendra devant le Conseil d'Etat le vendredi 22 novembre, c'est M. Massénet Deroche, et non M. Pinard, comme on l'a dit, qui plaidera pour le Prince.

La Gazette des Tribunaux annonce que parmi les nombreux placards manuscrits qu'on ne cesse d'afficher dans quelques quartiers, les agents en ont enlevé un hier au soir, de fort petite dimension, écrit à l'encre rouge et conçu en ces termes : « Vive la République. soc...! — Bourgeois, si vous faites votre coup, nous vous couperons le vôtre! » On n'est pas plus engageant.

La République, de Nevers, a été saisie, et se trouve sous le coup de poursuites pour outrages au maréchal de Mac-Mahon.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — La Patrie publie ces informations très-graves qu'elle reçoit de Madrid, et elle en garantit l'authenticité :

Toute la presse républicaine se montre d'une violence inouïe contre la France. Elle pousse le gouvernement à exiger des explications du cabinet de Versailles sur l'incident de la Nuvancia. Lors du combat naval livré sous Carthagène, une frégate française se trouva placée entre le bâtiment monté par l'amiral Lobo et la frégate la Nuvancia insurgée, ce qui permit, dit-on, à ce dernier navire de rentrer dans le port.

D'autres feuilles rendront le gouvernement français responsable des agissements de notre consul à Carthagène, agissements qui seraient, disent-ils, favorables à l'insurrection. Ce qui donne une certaine importance à ses violences, c'est qu'elles sont répétées par la presse allemande.

D'autre part se prépare un mouvement cantonal dans l'intérieur de la Catalogne. On remarque que les troupes et les paysans sont en possession de pièces d'or, pour la plupart allemandes.

On ajoute que, malgré le refus officiel fait aux officiers allemands d'aller combattre les carlistes dans les rangs de l'armée régulière, un grand nombre sont cependant à Madrid et que des émissaires prussiens parcourent la Catalogne.

Il était facile de prévoir que le gouvernement de Madrid démentirait la victoire que les carlistes s'attribuaient hier, dans une rencontre entre Moriones et Olla. La Gazette officielle du 8 déclare que si les détails manquent sur l'action qui a eu lieu aux environs d'Estella à cause de la distance qui existe entre le lieu du combat et la station télégraphique la plus rapprochée, on sait par divers voyageurs que les républicains ont eu l'avantage sur les carlistes. Un voyageur, ajoute la Gazette, dit que les carlistes ont été délogés de leurs positions laissant quatre canons au pouvoir des républicains. Rada serait prisonnier. Le général Moriones aurait occupé Estella.

L'entrée de Cabrera en Espagne est démentie officiellement par M. Castelar.

D'un autre côté, on nous télégraphie de Bordeaux, 9 novembre, 8 h. m :

« La reine vient de recevoir confirmation de la bataille d'Estella; résultats officiels sont : 17 bouches à feu, 2000 fusils; 100 prisonniers, cinq étendards, toutes positions ennemies conquises. »

À Barcelone, la rue : les bataillons civils ont tenté de s'emparer de la ville et des foyers.

ITALIE. — Le 8 a eu lieu à Turin l'inauguration du monument élevé à la mémoire du comte de Cavour; le roi, les ministres et les princes étaient présents. Le sénat, la chambre, le corps diplomatique, les autorités civiles et militaires, la troupe, la garde nationale de Rome étaient représentés à la cérémonie. Un grand nombre de municipalités avaient envoyé également des députations. Malgré la pluie, la foule était immense.

Rome possède en ce moment ci deux raretés : ce sont les deux fils de M. de Bismarck. On les suit dans les rues comme deux bêtes curieuses, ce qui n'a pas l'air d'être de leur goût.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 11 NOVEMBRE 1873

LE

BAPTÊME DU SANG

QUATRIÈME PARTIE

Le soldat

XLIII

Le vicomte de Kergor ? pensa-t-elle. Mais, en vérité, je ne sais personne qui ait le droit de porter ce nom et ce titre... D'où nous vient donc ce parent inconnu ? Voici la première fois que j'en entends parler. Quel est-il ? Et c'est mon cousin Octave qui nous l'amène.

Blanche se perdait dans ses conjectures; mais il était facile de comprendre que cet étranger devait tout à la fois exciter sa curiosité, et motiver sa retenue. Du reste, il n'avait pas encore été possible à la jeune fille d'apercevoir Pédro, qui se tenait toujours un peu en arrière, avec assez de modestie, et perdu, pour ainsi dire, dans l'ombre du commandant. Il y eut donc une espèce de temps d'arrêt, pendant lequel tout le monde parut s'observer silencieusement.

— Eh bien ! Blanchette, tu ne veux donc pas m'embrasser ? dit enfin M. de Kergor.

Il fit alors quelques pas au-devant de la jeune fille, la prit par la main, et l'attira jusqu'à lui. Mlle de Viméuse sourit, et lui tendit son beau front; mais, en même temps, elle pencha la tête de côté, curieuse comme une fille d'Ève en face de la pomme, pour savoir enfin ce que pouvait bien être ce vicomte de Kergor, qui, depuis un moment, avait le privilège de l'intriguer plus peut-être qu'elle ne l'eût voulu.

XLIV

Malgré la transformation si complète qui s'était opérée dans la personne de Pédro, Mlle de Viméuse n'eut pas besoin de le regarder à deux fois pour reconnaître en lui son ancien protégé, l'aventureux dénicheur d'écureuils, qui se laissait si bien dégringoler du haut des grands hêtres, le réfractaire obstiné, qui faisait mettre à ses trousses tous les gendarmes du pays, et à qui l'on faisait faire des voyages d'agrément, de brigade en brigade, et les fers aux mains. Bien qu'elle ne pénétrât point encore le secret de ces changements inattendus; bien qu'elle se demandât par suite de quels événements mystérieux le fils de Jacques Lormeau s'appelait aujourd'hui le vicomte de Kergor, elle avait trop de tact et de finesse pour laisser rien transparaître d'une surprise qui aurait eu quelque chose d'assez peu obligé pour celui qu'elle en aurait rendu l'objet.

Le seul sentiment que l'on put lire sur son visage, ce fut, au contraire, la joie bien naturelle à une belle âme, quand elle apprend que l'homme en butte depuis longtemps aux persécutions de la fortune ennemie, l'a vaincue enfin, et ne craint plus ses coups. Un éclair de satisfaction brilla dans ses beaux yeux, et les petites fibrilles d'or qui rayaient ses prunelles d'un gris si doucement nuancé, s'allumèrent tout à coup. Une sorte de rayonnement illumina son front blanc, poli comme un marbre, dont les tempes fines, sillonnées de veines bleues, semblaient transparentes. Cependant le comte Kergor s'effaça légèrement pour laisser passer le brillant officier qui, jusque-là, s'était tenu modestement derrière lui. Les deux jeunes gens se trouvèrent en présence l'un de l'autre... pour la première fois depuis bien longtemps. Avec cette grâce de façons et ce charme de paroles qui n'appartenaient qu'à lui, le commandant présenta son sauveur à sa belle cousine.

Pédro salua Mlle de Viméuse avec une émotion et une timidité visibles. Mais une femme pardonne aisément la timidité et l'émotion qu'elle inspire, et venant d'un homme qui a pour lui le prestige d'une action d'éclat et l'auréole d'un courage incontesté, cette émotion et cette timidité lui donnèrent un je ne sais quoi qui le complétait et l'achevait aux yeux de celle à qui sa réserve rendait le plus précieux comme le plus respectueux des hommages.

Blanche rendit son salut à Pédro avec la courtoisie qu'elle montrait à tout le monde; avec cette sympathie visible, qui vient de l'âme bienveillante, et qui est, pour ainsi dire, la fleur de la politesse, et qui s'élève, chez certaines personnes, à la hauteur d'une vertu sociale.

— Ma chère Blanche, fit le comte, avec grand air et cette galanterie du haut goût que personne n'égalait, tu vois celui à qui je dois le plaisir de me trouver aujourd'hui près de toi. C'est lui qui m'a sauvé la vie. Paye ma dette en lui donnant la main à baiser.

— De grand cœur ! répondit Mlle de Viméuse, qui tendit au lieutenant ses doigts effilés.

Pédro s'inclina sur cette main fine et parfumée; il avait l'air de demander pardon pour la liberté qu'un autre avait prise de disposer d'elle ainsi. L'élève si longtemps sauvage de Jéricho n'avait jamais baisé la main d'une femme, et la faveur inespérée qu'on lui accordait lui causait peut-être encore plus d'embarras que de plaisir. Blanche sentit que les lèvres du jeune homme tremblaient sur ses mains. Elle ne prononça point une parole; mais elle releva sur lui des yeux étonnés et doux qui semblaient dire :

— N'ayez peur ! Vous voyez bien que cela ne m'offense pas ! Cependant miss Goodface, en voyant entrer les deux hommes, s'était levée avec la rapidité automatique qui convient

à une Anglaise ayant passé la trentième année, et, sans se départir de la dignité tant soit peu compassée qui ne l'abandonnait jamais, elle attendit le salut des deux gentlemen. En dépit de ses petits travers qu'il lui pardonnait de grand cœur, M. de Kergor, qui connaissait la délicatesse et l'élevation de ses sentiments, la tenait en haute estime, et lui montrait en toute occasion une cordialité dont elle se sentait fort touchée. Il alla donc vivement à elle, prit ses deux mains et les secoua — à l'anglaise bien entendu, — en lui demandant affectueusement de ses nouvelles. Pédro s'approcha d'elle à son tour, et, avec une bonne grâce enjouée :

— J'espère, dit-il, miss Angéline, que vous daignerez me pardonner les petits moments d'ennui que j'ai eu le chagrin de vous donner jadis, en interrompant si maladroitement vos promenades.

Miss Goodface redressa tout à coup sa haute taille, et, avec autant de majesté que la reine Victoria peut en montrer dans les drawing-rooms de Saint-James aux plus aristocratiques de ses sujets, accordant à Pédro, sans marchander, le titre qu'on venait, tout à l'heure, de lui donner devant elle :

— Monsieur le vicomte, lui dit-elle, si vous me connaissez mieux, vous sauriez que je suis, bien que déchu aujourd'hui, d'une vieille race, où l'on n'a jamais tenu rigueur aux héros. En achevant ces mots, miss Good-